La **FEDERATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE**, association identifiée au SIREN sous le numéro 784 453 250 00036, dont le siège est à PARIS (75012), 5 rue des Colonnes du Trône .

Cette association a été déclarée reconnue d’utilité publique par décret du 22 décembre 1977, publié au Journal Officiel le 6 janvier 1978.

Ladite association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 a été fondée le 13 août 1964, aux termes de ses statuts établis le même jour.

Ayant originairement comme dénomination La Fédération Française des Associations de Cardiologie Régionales, est devenue "FEDERATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE" approuvée par arrêté ministériel du 5 Février 1991 publié au Journal Officiel du 12 Juin 1991.

Dont les statuts d'origine ont été modifiés et adoptés par délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 Décembre 2004 et approuvés par décret du Ministre de l'Intérieure du 6 Janvier 2006 et publié au Journal Officiel du 27 Janvier 2006.

L'ancien siège social sis à PARIS (8ème), 50 rue du Rocher, a fait l'objet d'un transfert à PARIS (12ème), 5 rue des Colonnes du Trône, déclaré en préfecture suivant récépissé du 4 Novembre 2005.